

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance d'ajournement de la séance du 13 août 2019 du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, **mardi 20 août 2019 à 19h00**

Sont présents à cette séance :
Maire Monsieur Dany Quirion
Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion
Siège no 2 Madame Karine Champagne
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin
Siège no 6 vacant

Est absent :
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour de la rencontre

- ❖ Réouverture de la séance
- 14- Adoption de l'ordre du jour
- 15- Modification de la résolution 2018-01-29
- 16- Proposition de modification de tarif d'Hydro-Québec
- 17- Proposition de prix de location pour le matériel de l'aréna
- 18- Vente de pommes pour le hockey mineur de la Guadeloupe
- 19- Délégation du pro-maire pour la consultation populaire pour l'organisme Défis Saint-Honoré
- 20- Période de questions
- 21- Fermeture de la séance

❖ RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et déclare la séance d'ajournement ouverte.

14- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2019-08-263 Il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour.

15- MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2018-01-29

2019-08-264 **Considérant** qu'une entente a eu lieu entre la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley et des résidents du rang 10 concernant le

déneigement, l'hiver, de la section du chemin menant au puits de la d'eau potable de la Municipalité et que celle-ci a été renouvelée au mois de janvier 2018 (résolution 2018-01-29) ;

Considérant que des coûts de déneigement de la route, lors de la saison hivernale, sont partagés entre la Municipalité et les résidents dans l'entente ;

Considérant que depuis cette entente, un des propriétaires liés à l'entente a vendu son terrain ;

Considérant que le nouveau propriétaire du terrain n'utilise pas la route menant à celui-ci l'hiver et désire donc ne pas être lié à l'entente ;

En conséquence, il est proposé, madame Karine Champagne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil retire le propriétaire du lot 5 061 388 de l'entente pour le déneigement de la route des puits dans le rang 10.

16- PROPOSITION DE MODIFICATION DE TARIF D'HYDRO-QUÉBEC

2019-08-265

Considérant que le Centre multifonctionnel est actuellement sur un tarif G9 concernant sa consommation d'électricité ;

Considérant qu'Hydro-Québec a effectué une analyse de la consommation électrique du Centre multifonctionnel et que les résultats ont démontré qu'il serait plus avantageux pour la Municipalité de passer à un tarif M ;

Considérant que la Municipalité peut effectuer un essai avec le tarif M sur une période de 1 an ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le changement de tarif pour une période d'un an et que le directeur général soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité l'acceptation de la proposition d'Hydro-Québec.

17- PROPOSITION DE PRIX DE LOCATION POUR LE MATÉRIEL DE L'ARÉNA

2019-08-266

Considérant que des demandes sont faites à la Municipalité pour du matériel tel que des chaises et des tables provenant de l'aréna ;

Considérant que la Municipalité n'a pas de politique de coût pour les équipements à l'aréna ;

Considérant que la responsable des sports, loisirs et culture propose une grille de prix pour la location d'équipements de l'aréna ;

Chaise de plastique : 0,50 \$

Table en bois : 4 \$

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte que la Municipalité loue ses équipements de l'aréna à partir des prix soumis par la responsable des sports, loisirs et culture.

18- VENTE DE POMMES POUR LE HOCKEY MINEUR DE LA GUADELOUPE

2019-08-267 **Considérant** la demande du service des loisirs de la Municipalité de la Guadeloupe pour la vente de pommes au profil du hockey mineur ;

Considérant que cette demande est faite depuis des années et qu'il y a toujours eu une bonne collaboration entre les deux Municipalités pour cette activité ;

Considérant qu'une demande de cônes, dossards et pancartes est faite à la Municipalité pour l'événement ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la vente de pommes sur le territoire de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley et accepte de fournir des cônes, dossards et pancartes pour l'événement si ceux-ci sont disponibles.

19- DÉLÉGATION DU PRO-MAIRE POUR LA CONSULTATION POPULAIRE POUR L'ORGANISME DÉFIS SAINT-HONORÉ

2019-08-268 **Considérant** qu'il y aura une consultation publique le 29 août au Centre multifonctionnel concernant les Défis Saint-Honoré ;

Considérant que le maire ne peut être présent à cette rencontre ;

Considérant que le pro-maire est disponible pour représenter la Municipalité à cette consultation ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil délègue le pro-maire, monsieur Shawn Marier, pour représenter la Municipalité à la consultation publique pour les Défis Saint-Honoré.

20- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée

21- FERMETURE DE LA SÉANCE

2019-08-269 Il est proposé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 21h45.

Dany Quirion, MAIRE

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.